

## La révision du plan d'urbanisme de la Ville de Magog se poursuit

Magog, le 2 septembre 2014 – La Ville de Magog désire informer les citoyens que la révision du plan d'urbanisme s'est poursuivie au cours de la période estivale alors que le comité responsable de l'avancement de ce projet a rédigé une version préliminaire du nouveau plan d'urbanisme.

Cette première version sera présentée aux citoyens lors d'une soirée publique prévue à l'automne. Deux journées « portes ouvertes » seront également organisées au centre des travaux publics et des services techniques (520, rue Saint-Luc) afin de permettre à la population de consulter cette ébauche du plan d'urbanisme et de poser des questions aux membres du personnel municipal. Au cours de la même période, le plan préliminaire sera également accessible sur le site Internet [EnsembleDessinonsMagog.com](http://EnsembleDessinonsMagog.com).

Par la suite, les travaux du comité porteront sur la réglementation d'urbanisme qui comprend, entre autres, le règlement de zonage et de lotissement. Cette étape du processus de révision sera l'occasion de concevoir une réglementation facile à comprendre et à utiliser, l'un des objectifs de la Ville de Magog étant de simplifier le processus des demandes de permis.

- 30 -

**Source :**  
Service des communications  
Ville de Magog  
819 843-6501  
[communications@ville.magog.qc.ca](mailto:communications@ville.magog.qc.ca)

**Information :**  
M<sup>me</sup> Mélissa Charbonneau, urbaniste  
Ville de Magog  
819 843-6501, poste 540  
[m.charbonneau@ville.magog.qc.ca](mailto:m.charbonneau@ville.magog.qc.ca)

